



LA VIE EN
VOSGES
le Département



**CHAMPIONNAT GRAND EST VETERANS
INDIVIDUEL ET EQUIPE
Epée DAMES et Epée HOMMES**



Dimanche 20 avril 2025



**Gymnase Saint- Exupéry
Rue des Hauts Etages - 88000 EPINAL**

☎ 03 29 33 28 40

Article 1 – Formule Individuelle et Règlement :

Formule pour les Vétérans Dames

1 tour de poule V1, V2, V3 et V4 toutes catégories confondues sans éliminées puis

Tableau d'élimination direct séparé (Tableau V1 / Tableau V2 / Tableau V3-V4)
jusqu'à la finale.

La 3ème place n'est pas tirée

Formule pour les Vétérans HOMMES V1

1 tour de poule sans éliminés puis

Tableau d'élimination direct jusqu'à la finale.

La 3ème place n'est pas tirée

Formule pour les Vétérans HOMMES V2

1 tour de poule sans éliminés puis

Tableau d'élimination direct jusqu'à la finale.

La 3ème place n'est pas tirée

Formule pour les Vétérans HOMMES V3 et V4

1 tour de poule commun V3 et V4 sans éliminés

Puis séparation des V3 et des V4

Tableau d'élimination direct pour les V3 jusqu'à la finale.

La 3ème place n'est pas tirée

Tableau d'élimination direct pour les V4 jusqu'à la finale.

La 3ème place n'est pas tirée

Article 2 – Formule par Equipe :

Conformément au cahier des charges du C.R. Grand Est

Article 3 – Arbitrage :

Tout club engageant un certain nombre de tireurs aux épreuves individuelles dans la même journée (toutes catégories Hommes et Dames confondus) est tenu de présenter un ou plusieurs arbitres, selon les quotas suivants :

4 à 8 tireurs engagés = 1 arbitre

à partir de 9 tireurs engagés = 2 arbitres

Le niveau requis pour les arbitres est Formation Régionale minimum. Les arbitres départementaux sont autorisés à participer avec l'accord du Président de la CRA: Patrick KUJAWA (kujawa.escrime54@outlook.fr)

Les arbitres sont tenus d'être présents dès le début de la journée de compétition correspondante.

Article 4 – Inscriptions :

- sur l'extranet de la FFE au plus tard le lundi 14 avril 2025 à 23h59

Article 5 – Droit d'engagement :

- 15€ en individuel à régler exclusivement en ligne
 - 40€ par équipe
- Aucun paiement ne sera pris sur place

Lien sur Hello Asso pour les engagements :

<https://www.helloasso.com/associations/societe-d-escrime-spinalienne/evenements/championnat-grand-est-veterans-eppee>



En cas d'absence de tireur – sauf cas de force majeure- il sera obligatoire de payer les frais d'engagement afin d'éviter de pénaliser le club organisateur. En cas de non paiement, le CREGE récupérera auprès du club du tireur les frais d'engagement après un état fait par le club organisateur qui en fera la démarche.


Si l'inscription n'est pas faite dans le délai imparti, le tireur pourra s'inscrire jusqu'à la veille en s'acquittant d'une majoration de 3 fois le montant initial soit 45€
L'engagement hors délai ne sera accepté qu'à réception de la confirmation de paiement.
Si cette procédure n'est pas respectée et que les tireurs non engagés apparaissent malgré tout dans les résultats, ceux-ci seront supprimés des résultats et n'auront pas leurs points aux différents classements.

Lien sur Hello Asso pour les engagements hors délais

<https://www.helloasso.com/associations/comite-regional-d-escrime-du-grand-est/evenements/hors-delaiss-epreuve-regionale-grand-est>



Article 6 – Horaires

	CHAMPIONNAT GRAND EST VETERANS		
	APPEL	SCRATCH	DEBUT DES ASSAULTS
HOMMES V1 V2 V3 V4	9H15	9H45	10H00
DAMES V1 V2 V3 V4	11H15	11H45	12H00

Les épreuves par équipes se dérouleront à l'issue des épreuves individuelles.

Article 7 – Récompenses :

Le podium

Article 8– Renseignements complémentaires :

escrime-spinalienne@bbox.fr

Article 9 – Résultats:

En direct sur ESCRIME INFO.

Article 10– Directoire technique :

Il sera composé sur place avant le début de la compétition et sera chargé de trancher tout litige le jour de l'épreuve. Il pourra être amené à prendre toute décision utile en conformité avec les règlements F.I.E. et F.F.E. pour le bon déroulement de la compétition.

Article 11– Responsabilités :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au Règlement Intérieur de la F.F.E.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident et de perte de matériel .

Article 12– Equipement :

L'équipement doit être conforme aux normes de sécurité de la F.F.E.

Restauration :

Une buvette sera ouverte sur place durant toute la compétition

Hébergements recommandés :

Hôtel Ibis



Epinal

21, quai Marechal de Contades – 88000 EPINAL – 03 29 64 28 28

GPS : 48.177142 - 6.449048

Hôtel Ibis Budget



Epinal

Rue des Rapailles, ZA de la Roche – 88000 EPINAL – 0892 68 31 89

GPS : 48.185631 - 6.473297

Hôtel Mercure Epinal



Centre

13 place Emile Stein – 88000 EPINAL – 03 29 29 12 91

GPS : 48.173116 – 6.445488

Camping Les Nids Du Lac - Au bord du Lac de Bouzey

Cottage / Mobiwood / Woodlodge

[03 29 82 49 41](tel:0329824941)

<https://lesnidsdulac.com/>



NOS PARTENAIRES

